

VOTRE PARTICIPATION.....

A. FORFAIT D'INSCRIPTION

Exposant seul 12 000 DA HT

Le forfait d'inscription vous donne droit à : • Votre inscription au catalogue officiel

- Assurance exposant • Badges exposants • Nettoyage quotidien de votre stand • 1 catalogue officiel du salon.

B. VOTRE COMMUNICATION

	TARIF	TOTAL
1. Surface nue (minimum 12 m²)		
Le boîtier électrique et la consommation pendant toute la durée du salon Moquette et cloisons non fournies m ² x 14.500 DA HT	= DA HT
2. Surface aménagée basique (minimum 12m²)		
Dotation standard : • cloisons de séparation • moquette • ensemble 1 table + 3 chaises • 1 corbeille • bandeau de signalisation avec nom de l'exposant • enseigne avec numéro de stand • 1 prise électrique • éclairages (1 spot 100W/pour 3 m ²) m ² x 16.500 DA HT	=..... DA HT
3. Supplément à la dotation standard sur commande : (Aménagement spécifique nous consulter)		
• Réserve / panneaux pnx x 2000 DA HT	= DA HT
• Porte x 8000 DA HT	= DA HT
• Comptoir de réceptionx 7 500 DA HT	= DA HT
• Porte brochuresx 1 500 DA HT	= DA HT
• Autres (sur demande de liste des mobiliers)
Catalogue officiel du salon au format (125 x 185 mm)		
4ème de couverture (sous réserve de disponibilité).....	50.000 DA HT	=..... DA HT
3ème de couverture (sous réserve de disponibilité)	40 000 DA HT	=..... DA HT
2ème de couverture (sous réserve de disponibilité)	42 000 DA HT	=..... DA HT
Une pleine page Quadri	24 000 DA HT	=..... DA HT
Une demi page Quadri	12 000 DA HT	=..... DA HT
SOUS- TOTAL DE VOTRE COMMUNICATION:		= DA HT
TOTAL votre participation + votre communication : (A+B+C).....	=	DA HT
TVA 19 % =	=	DA HT
TOTAL GENERAL DE VOTRE PARTICIPATION :	=	DA HT

Afin de bénéficier au mieux de nos services, nous vous invitons à :

- Retourner votre contrat de participation dûment complété et signé, cacheté, et joindre votre règlement par chèque ou virement à l'ordre de : **WTCA - (World Trade Center Algeria)** au N° de compte bancaire suivant :
TRUST Banque Algeria, Agence Hydra. - N° Cpte : 0 29 00 16 122 0000 32 63 95
- Résiliation : En cas d'annulation de la part du réservataire Avant le 01 novembre 2022 : Remboursera de 50% des sommes versées, Après cette date aucun remboursement ne sera effectué.
- Le réservataire ne peut céder à un tiers les droits qu'il détient sur sa réservation sauf par accord écrit des organisateurs.

Je soussigné(e) Déclare avoir pris connaissance et accepte les tarifs de publicité, les conditions générales de vente décrites dans le dossier de participation. Je m'engage à les respecter.

Cachet et signature précédés de la mention

Lu et Approuvé"

Fait à le